

Assemblée générale

16 juin 2022



Investir pour le long terme

2022



— Agenda

Faits marquants de l'année 2021 et performance des sociétés du portefeuille

André François-Poncet, Président du Directoire

Comptes consolidés 2021

Jérôme Michiels, Directeur général adjoint, Directeur financier

2022 et événements récents

David Darmon, Membre du Directoire

Feuille de route 2024

David Darmon, Membre du Directoire

Performance environnementale, sociale et liée à la gouvernance

Christine Anglade Pirzadeh, Directrice du développement durable et de la communication, Conseillère du Directoire

Gouvernance et rémunération

Jacqueline Tammenoms Bakker, Présidente du Comité de gouvernance et du développement durable

Résolutions

Caroline Bertin Delacour, Secrétaire générale

Rapports des Commissaires aux comptes

Questions des actionnaires

Vote des résolutions

Faits marquants de l'année 2021 et performance des sociétés du portefeuille

André François-Poncet, Président du Directoire



W E N D E L

Solides performances des sociétés du portefeuille

- Chiffre d'affaires consolidé 2021 de **7,5 Md€, en hausse de 9,8 % en données publiées et en croissance de 10,2% en organique**
- **Marges à des niveaux élevés**

Gestion active du portefeuille

- Des investissements importants dans deux sociétés (Tarkett et ACAMS)
- Cession de Cromology et introduction en Bourse d'IHS
- **Environ 640 M€ déployés ou engagés sur les douze derniers mois⁽¹⁾** (Tarkett, Wendel Lab, rachats d'actions, ACAMS)

Accélération de la stratégie ESG

- **Progression des notations extra-financières**
- **Déploiement des feuilles de route** des sociétés du portefeuille

(1) Au 18 mars 2022

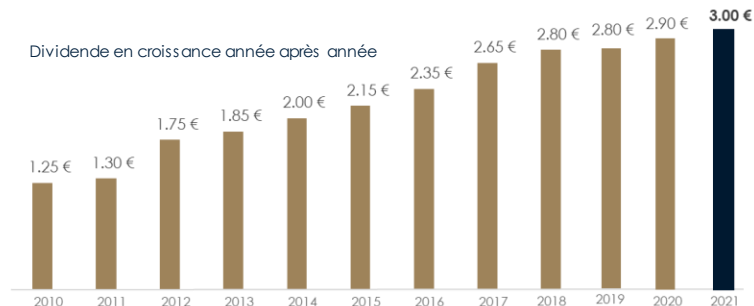
ANR proche du plus haut historique

- **ANR de 188,1 € par action**, en hausse de 20,1 %⁽¹⁾ sur un an
- Progression de 27 % hors prise en compte du parcours boursier d'IHS après sa cotation

Structure financière solide

- **Liquidité élevée** et ratio LTV de 4,3 %⁽²⁾
- **Levier financier modéré au niveau des sociétés du portefeuille**
- Options de remboursement anticipé de l'intégralité de souches obligataires exercées en 2021 et 2022

Proposition d'un dividende de 3,0 €



(1) ANR en hausse de 20,1 % en réintégrant le dividende de 2,90 € par action payé en 2021, en progression de 18,3 % en incluant le paiement du dividende et en croissance de 27 % hors prise en compte de l'impact de la baisse du cours d'IHS

(2) Pro forma de la cession de Cromology et de l'acquisition d'ACAMS

— Redéploiement du capital vers des actifs à plus forte croissance

Début 2018 ⁽¹⁾



(1) ANR au 7 mars 2018

812 M€

redistribués aux actionnaires

1 553 M€

déployés ou engagés

depuis 2018

Vente de 6 actifs de taille modeste :

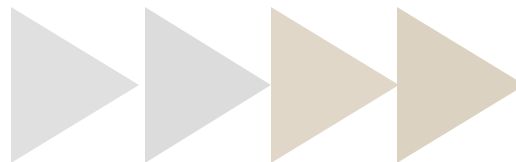
Mecatherm, Saham, NOP, CSP Technologies, Playce, Tsebo

Cessions d'Allied Universal, de Cromology, de Saint-Gobain et d'un bloc de 400 M€ d'actions Bureau Veritas

Acquisitions :

Réinjection de fonds propres dans des sociétés du portefeuille

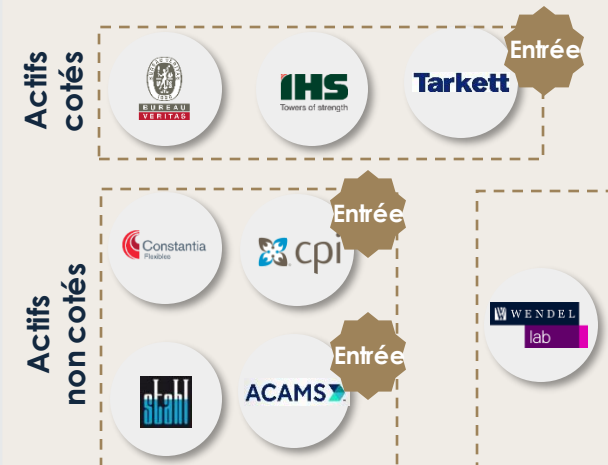
Investissements dans CPI en 2019, dans Tarkett en 2021, dans ACAMS en 2022 et dans le Wendel Lab



Actuellement

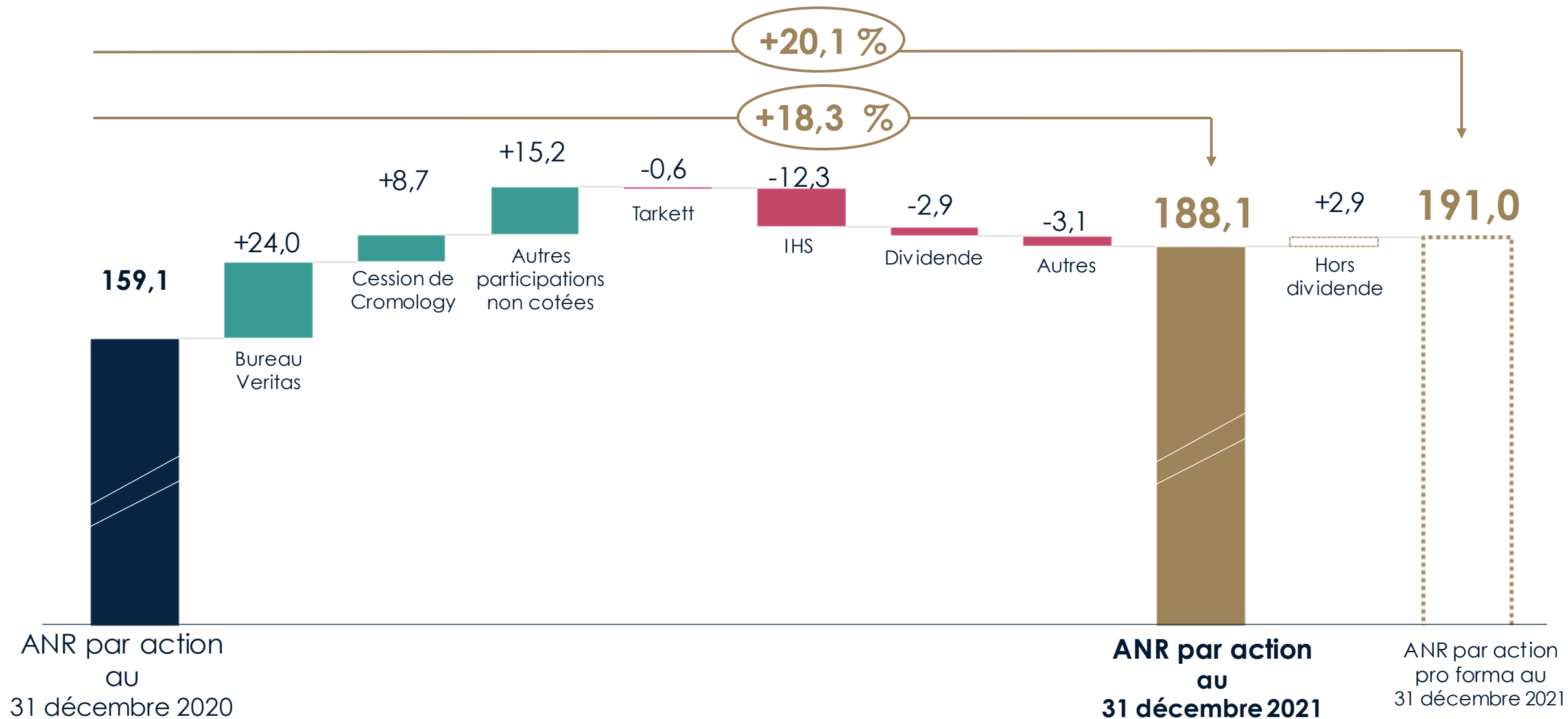
7 sociétés en portefeuille :

Recentrage sur les actifs de taille plus importante et inclusion d'actifs de croissance



POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE NOTRE FEUILLE DE ROUTE 2021-2024

Évolution de l'Actif Net Réévalué au cours de l'exercice 2021



Pour mémoire, l'Actif Net Réévalué est une valorisation à court terme des actifs du Groupe. Son calcul ne prend pas en considération de prime de contrôle, de décote d'illiquidité ou d'introduction en bourse ; de même, les agrégats des participations non cotées pris en compte pour leur valorisation ne sont pas ajustés des éventuels surcoûts liés à une cotation en bourse. Selon la méthodologie, les échantillons des sociétés cotées sont réexaminés au moins une fois par an lorsque la pertinence l'exige.

Performances des sociétés du portefeuille en 2021

André François-Poncet, Président du Directoire
David Darmon, Membre du Directoire



W E N D E L



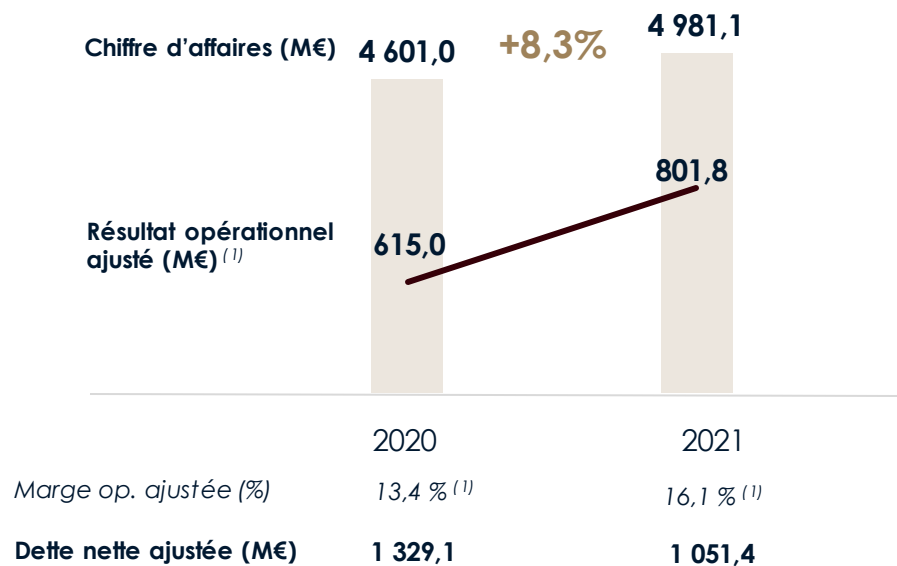
- **Chiffre d'affaires de 5,0 Md€, en hausse de 8,3 %** sur un an
- **Croissance organique de 9,4% sur l'année 2021** et de **2,5%** au 4^e trimestre 2021 (du fait de l'impact de la cyberattaque survenue au mois de novembre 2021)
- **52 % des ventes 2021 du groupe** issus de l'offre « **Ligne verte BV** », une suite de services et solutions dédiés au développement durable
- **Marge opérationnelle ajustée en hausse de 273 points de base à 16,1%**⁽¹⁾
- **Nouvelle amélioration du ratio dette nette ajustée/EBITDA à 1,10x**⁽²⁾ en 2021, contre 1,80x en 2020
- **Proposition d'un dividende au titre de l'exercice 2021 de 0,53 € par action**⁽³⁾, en hausse de 47,2 % sur un an, qui sera payé en numéraire

Perspectives 2022 telles que présentées par Bureau Veritas en février 2022

Sur la base d'un solide *pipeline* de ventes et des opportunités de croissance significatives liées à la durabilité, et en présumant l'absence de mesures de confinement strict dans ses principaux pays d'activité en raison du Covid-19, Bureau Veritas prévoit pour 2022 :

- d'atteindre une croissance organique modérée à un chiffre de son chiffre d'affaires ;
- d'améliorer sa marge opérationnelle ajustée ; et
- de générer des flux de trésorerie maintenus à un niveau élevé, avec un taux de conversion en cash supérieur à 90 %.

Reconduction du mandat du Directeur Général de Bureau Veritas, Didier Michaud-Daniel, et nomination de Hinda Gharbi en tant que Chief Operating Officer



(1) Après IFRS 16

(2) Ratio dette financière nette ajustée / EBITDA ajusté de l'ensemble des acquisitions réalisées au cours des douze derniers mois, tel que défini pour le calcul des covenants du Groupe. Le calcul des covenants est défini contractuellement et ne prend pas en compte la norme IFRS 16

(3) Proposition de dividende soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 24 juin 2022

Performances 2021 des sociétés du Groupe

	Chiffre d'affaires	Croissance publiée	Croissance organique	EBITDA, résultat opérationnel pour BVI ⁽¹⁾	Marge
Bureau Veritas	4 981,1 M€	+ 8,3 %	+ 9,4 %	801,8 M€	16,1 %
Constantia Flexibles	1 603,4 M€	+ 6,5 %	+ 4,2 %	201,0 M€	12,5 %
Crisis Prevention Institute	104,3 M\$	+ 63,6 %	+ 58,8 %	51,5 M\$	49,4 %
IHS	1 579,7 M\$	+ 12,6 %	+ 16,1 %	926,4 M\$	58,6 %
Stahl	831,3 M€	+ 24,2 %	+ 25,4 %	179,9 M€	21,6 %
Tarkett	2 792,1 M€	+ 6,0 %	+ 6,4 %	229,0 M€	8,2 %

(1) EBIT et EBITDA avant les écritures d'allocation d'écarts d'acquisition, les management fees et les éléments non récurrents. **Impacts de la norme IFRS 16 inclus**
La documentation de crédit peut comporter des définitions spécifiques pour l'EBIT et l'EBITDA

— Levier financier modéré chez l'ensemble des sociétés du portefeuille à la fin de l'année 2021

> Un désendettement global impressionnant

	Ratio dette nette/EBITDA ⁽¹⁾ (au 31/12/2019)	Ratio dette nette/EBITDA ⁽¹⁾ (au 31/12/2020)	Ratio dette nette/EBITDA ⁽¹⁾ (au 31/12/2021)	Dette nette (au 31/12/2021, après IFRS 16)
Bureau Veritas	1,9x	1,8x	1,1x ⁽²⁾	1 051 M€
Constantia Flexibles	2,0x	1,8x	1,8x	400 M€
Stahl	1,9x	1,7x	0,8x	176 M€
CPI	7,2x	11,5x	6,0x ⁽³⁾	323 M\$
IHS	2,0x	2,4x	2,2x	2 069 M\$
Tarkett		1,7x	2,1x ⁽⁴⁾	476 M€
ACAMS ⁽⁵⁾	-	-	6,5x ⁽⁵⁾	148 M\$ ⁽⁵⁾

(1) Selon la documentation de crédit

(2) Plus bas niveau observé depuis l'introduction en Bourse de Bureau Veritas en 2007

(3) Ratio nettement inférieur au covenant de crédit 2021 de 10,5x et en dessous de celui constaté lors de l'acquisition de CPI par Wendel en 2019

(4) Levier au niveau de Tarkett. La dette consolidée totale au niveau de Tarkett Participations s'élève à 717 M€ et le levier s'est abîmé à 3,6x

(5) Acquisition signée le 10 mars 2022. Dette nette et levier pro forma de la transaction finalisée. Dette nette hors IFRS 16

Exposition du portefeuille à la Russie et à l'Ukraine

Wendel suit de très près l'évolution de la situation en Ukraine et ses conséquences potentielles, dont l'impact financier le plus matériel, parmi d'autres impacts, pourrait provenir d'un renchérissement des structures de coûts de nos sociétés, des matières premières, approvisionnements et salaires si ceux-ci n'étaient pas répercutés suffisamment rapidement dans les prix de vente comme nos sociétés ont su le faire en 2021.

L'exposition économique directe de Wendel à la Russie et à l'Ukraine est limitée à environ 1 %⁽¹⁾.

La sécurité des collaborateurs locaux pouvant être exposés au conflit est une priorité absolue.

(1) Exposition de la valeur d'entreprise des sociétés du Groupe selon la ventilation des chiffres d'affaires 2021. Les valeurs d'entreprise sont calculées sur la base de l'ANR au 31 décembre 2021

(2) ABR : Actif Brut Réévalué, tel que calculé dans l'ANR de Wendel au 31 décembre 2021

Exposition directe du Groupe à la Russie et à l'Ukraine, via ses sociétés

	Part de CA réalisé en Russie et/ou en Ukraine en 2021 (en % du CA total)
<i>Actifs cotés</i>	
Bureau Veritas (46 % de l'ABR ⁽²⁾)	< 1 %
IHS Towers (7,5 % de l'ABR ⁽²⁾)	0 %
Tarkett (1,9 % de l'ABR ⁽²⁾)	~ 10 %
<i>Actifs non cotés (37 % de l'ABR⁽²⁾)</i>	
Constantia Flexibles	< 5 %
Stahl	~ 1 %
CPI	~ 0 %
ACAMS	~ 0 %

— Accélération du développement des activités du Wendel Lab

- Investissements: **fonds et en direct**
- **Diversification** du portefeuille
- Sociétés à **forte croissance**
- **Grandes tendances technologiques** et évolutions liées à la **transformation digitale**
- **Ecosystème de partenaires** (investisseurs, fondateurs, start-ups)
=> **synergies avec le portefeuille**

(*) dont environ 70% déjà appelés fin 2021.

W WENDEL lab

5 à 10 % de l'ANR d'ici à 2024

115M€

de capitaux
engagés à fin
2021 (*)

+49M€

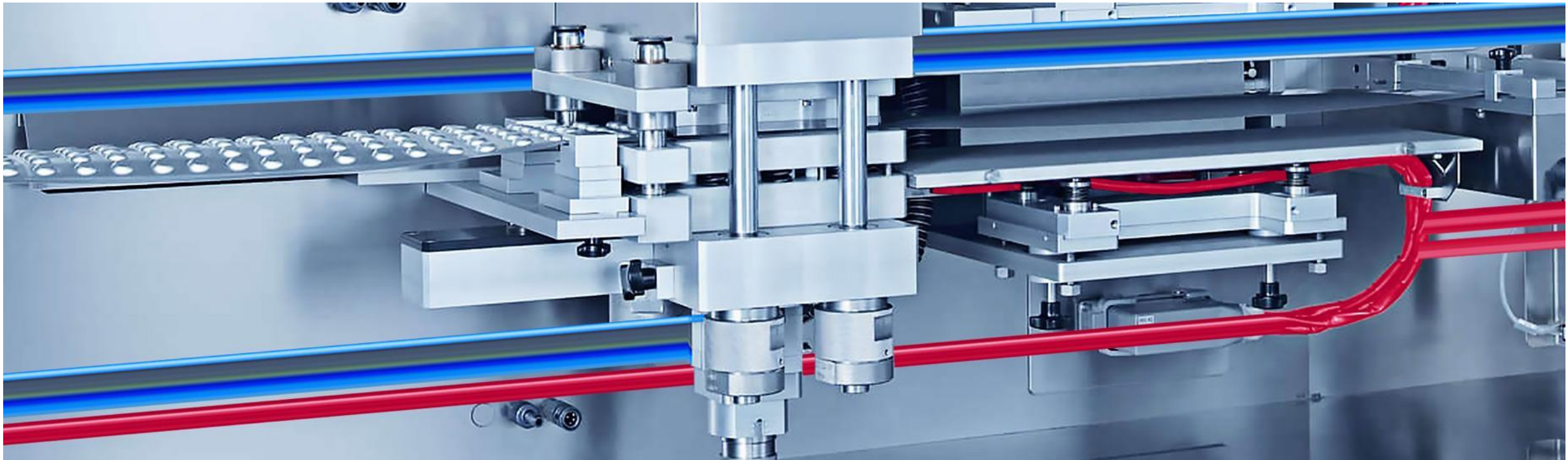
de nouveaux
engagements
souscrits en 2021

Faits marquants depuis début 2022:

- **Nomination de Jérôme Michiels** (DGA et Directeur financier) à la direction du Wendel Lab
- **Investissements directs :** Constitution nouvelle d'une équipe
- **Fonds et fonds de fonds : +21 M€** supplémentaires engagés au T1 2022

Comptes consolidés 2021

Jérôme Michiels, Directeur général adjoint, Directeur financier

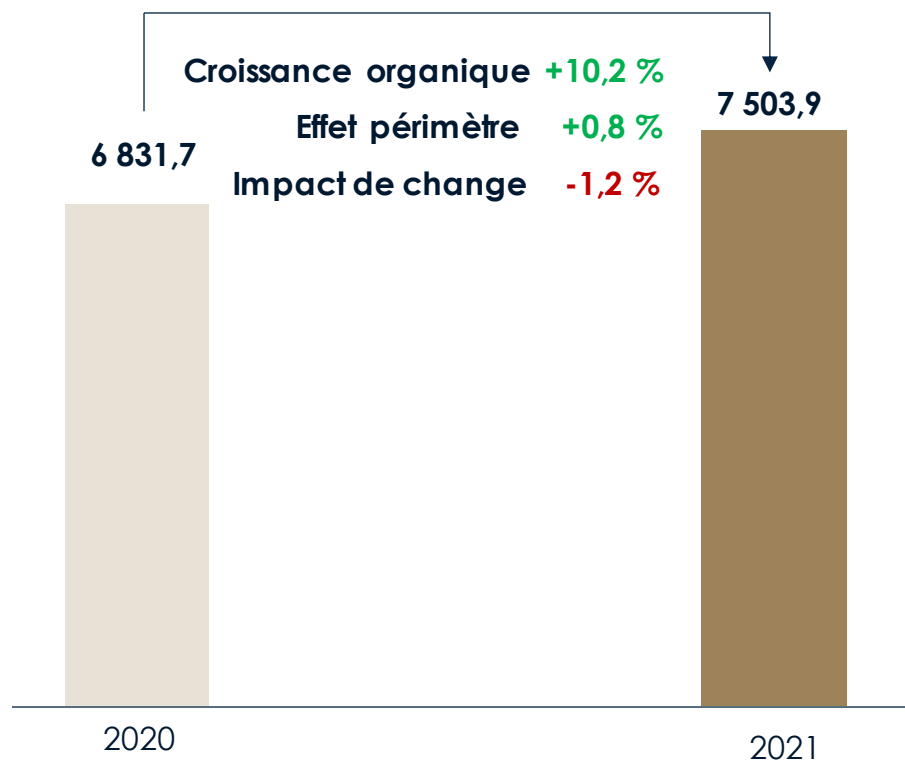


W E N D E L

— Chiffre d'affaires consolidé en croissance de 9,8 %

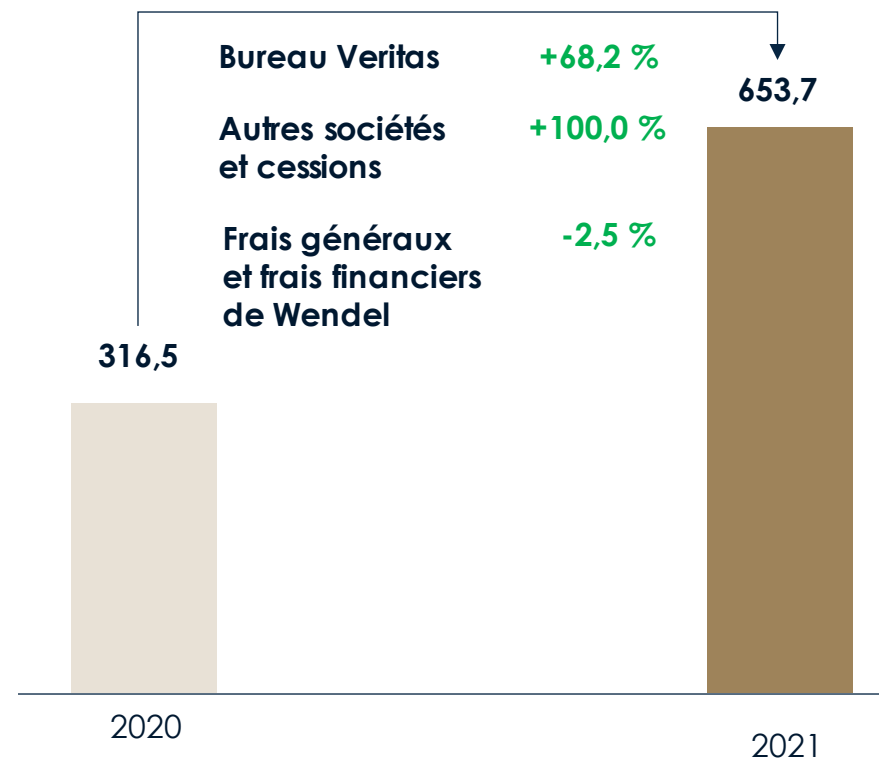
Chiffre d'affaires consolidé (M€)

+9,8 %



Résultat net des activités⁽¹⁾ (M€)

+106,5 %



(1) Résultat net avant écritures d'allocation d'écarts d'acquisition et avant éléments non récurrents

Résultat net part du Groupe de 1 046,9 M€

<i>En millions d'euros</i>	2020	2021
Contribution des filiales	430,7	765,0
Frais financiers, frais généraux et impôts	(114,2)	(111,3)
Résultat net des activités ⁽¹⁾	316,5	653,7
Résultat non récurrent	(105,7)	846,3
Amortissement et effet lié aux écarts d'acquisition	(441,8)	(123,6)
Résultat net total	(231,0)	1 376,4
Résultat net part du Groupe	(264,1)	1 046,9

En 2021 :

- **913 M€ de plus-value** liée au traitement comptable de la déconsolidation d'IHS Towers à la suite de sa cotation⁽²⁾

En 2020 :

impact significatif de la crise du Covid-19 et cession de Tsebo pour un montant nominal

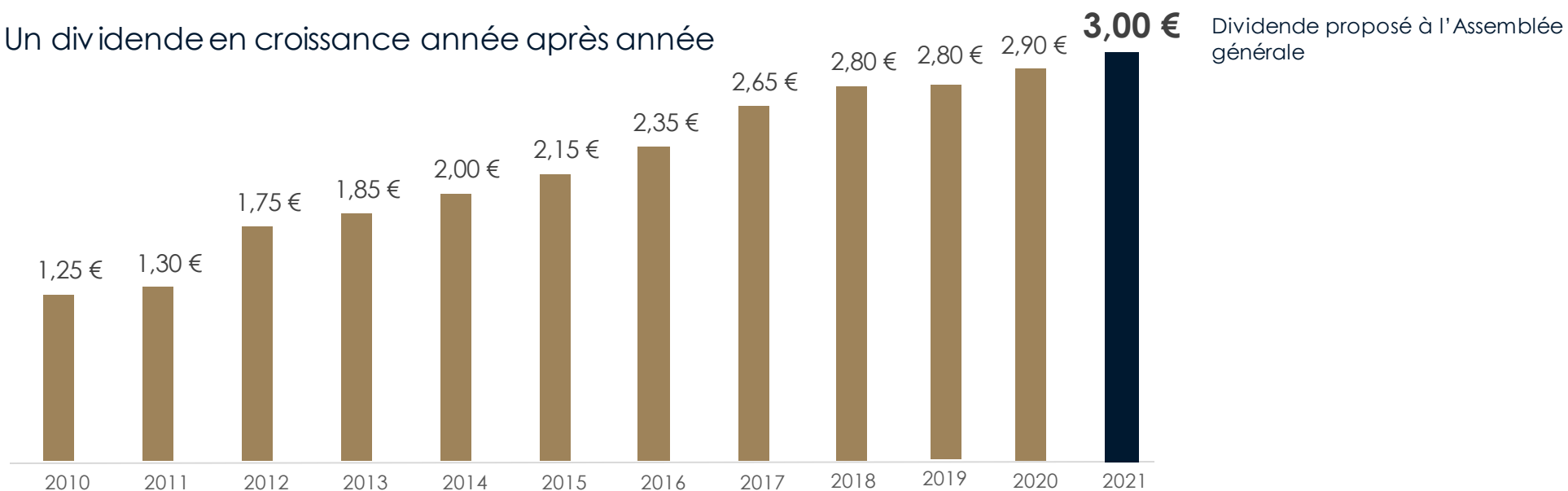
(1) Résultat net avant écritures d'allocation d'écarts d'acquisition et avant éléments non récurrents

(2) À l'issue de la cotation d'IHS Towers, Wendel n'a plus d'influence notable sur cette société, aucun collaborateur de Wendel ne siège désormais à son Conseil d'Administration, et le pacte d'actionnaires a été complètement revu pour tenir compte du statut de société cotée d'IHS. En conformité avec les normes IFRS, la perte d'influence notable suite à l'introduction en Bourse d'IHS a été traitée comme une « sortie » de participation mise en équivalence, ce qui a généré une plus-value de 913 M€ (correspondant à la différence entre la valorisation d'introduction en Bourse et la valeur comptable nette dans les états financiers consolidés de Wendel), bien que Wendel n'ait cédé aucune action d'IHS. En conséquence, depuis sa cotation, IHS Towers est comptabilisée en tant qu'actif financier valorisé à la juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en capitaux propres. Compte tenu du repli du cours de l'action sur la période comprise entre l'introduction en Bourse et le 31 décembre 2021, une perte de valeur de 357 M€ a été comptabilisée en capitaux propres



Proposition d'un dividende de **3,00 € par action**, en hausse de **3,4 %**

Un dividende en croissance année après année



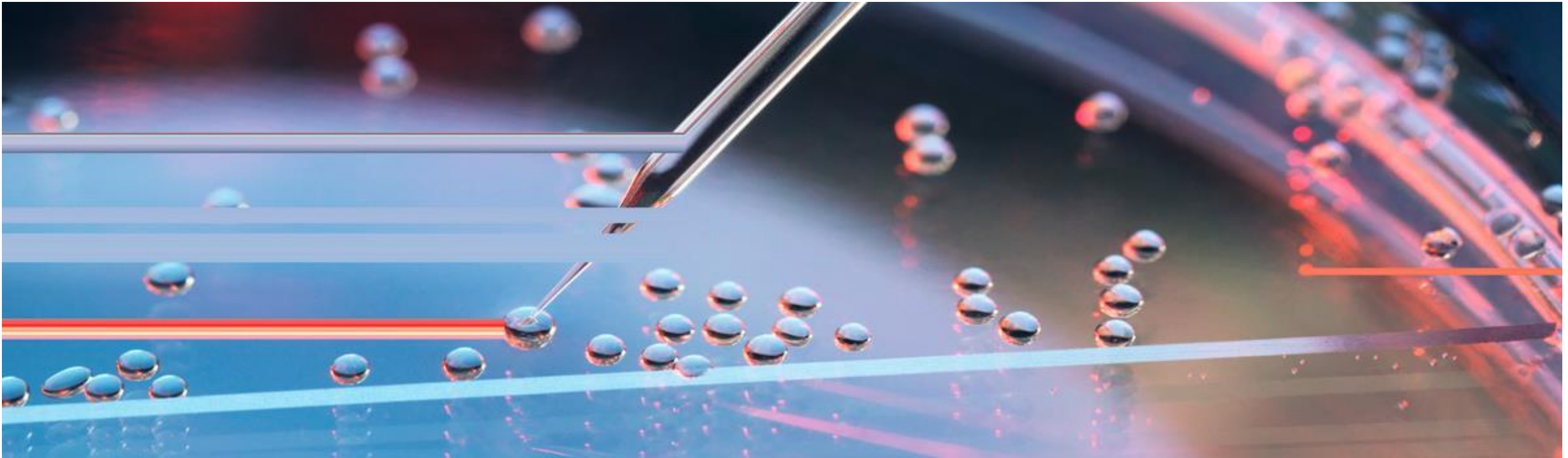
Dividende ordinaire par action en euro

Le dividende ordinaire au titre de l'exercice 2011 incluait une distribution exceptionnelle de 1 action Legrand pour 50 actions Wendel détenues,

+ Programme de rachats d'actions 2021

Premier trimestre 2022 et performance récente

David Darmon, Membre du Directoire



W E N D E L

— Activité du premier trimestre 2022 : faits marquants



Bon début d'année pour toutes les sociétés du portefeuille :

Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2022 : 2 007 M€, **en hausse de 14,9 % en données publiées** et **en progression de 9,9 % en organique**



ANR : 165,8 € par action, en baisse de 11,9 % depuis le début de l'année (au 31 mars 2022)

- Impact négatif du repli des marchés au premier trimestre 2022
- ANR sur les douze derniers mois en léger retrait (-1,0 %)



Rotation du portefeuille et redéploiement de capital dynamiques depuis le début de l'année 2022

- Cession de Cromology finalisée en janvier : produit net de cession de 896 M€ pour Wendel
- Environ 304 M€ investis en fonds propres pour l'acquisition de la société ACAMS en mars
- Wendel Lab : 30,5 M€ supplémentaires engagés au premier trimestre 2022
- Rachat de 15 M€ d'actions Wendel au premier trimestre 2022



Retour aux actionnaires

- Wendel procédera à l'annulation de 377 000 actions propres, ce qui aura un impact positif de 0,7 € par action sur l'ANR
- Versement d'un dividende de 3,0 € par action le 22 juin 2022 (sous réserve du vote de la proposition de dividende par l'Assemblée générale)

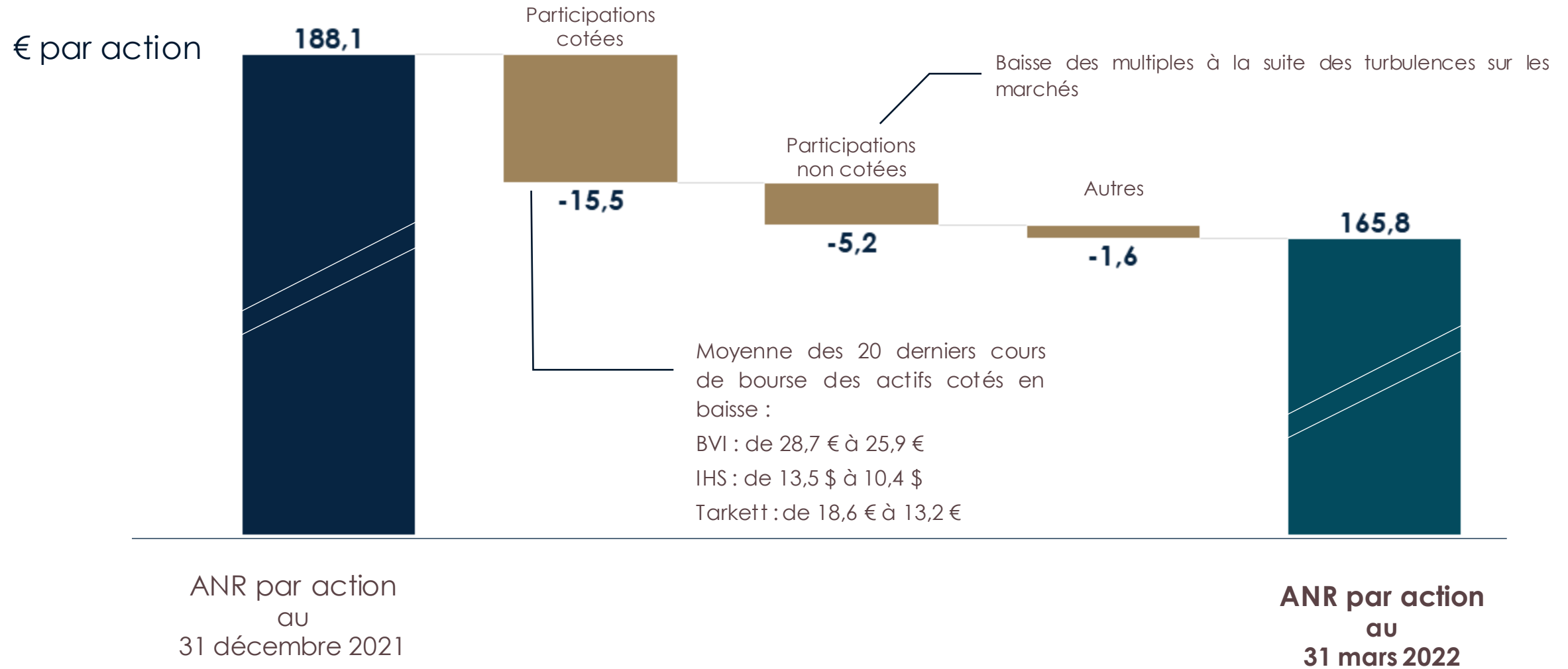
Activité du premier trimestre 2022 : performance des sociétés du Groupe



Chiffre d'affaires consolidé : 2 007 M€, en hausse de 14,9 % en données publiées et en progression de 9,9 % en organique

	Chiffre d'affaires	Croissance totale	Croissance organique	Effet périmètre	Impact de change
Bureau Veritas	1 290,1 M€	+ 11,7 %	+ 8,0 %	+ 0,5 %	+ 3,2 %
Constantia Flexibles	464,2 M€	+ 26,6 %	+ 17,8 %	+ 6,8 %	+ 2,0 %
Stahl	224,9 M€	+ 7,0 %	+ 5,0 %	-	+ 2,0 %
Crisis Prevention Institute	23,4 M\$	+ 26,4 %	+ 27,2 %	-	- 0,8 %
ACAMS ⁽¹⁾	24,8 M\$	+ 31,2 %	+ 31,0 %	-	+ 0,2 %
Sociétés non consolidées	Tarkett	684,7 M€	+ 22,5 %	-	+ 3,3 %
	IHS Towers	446,1 M\$	+ 23,4 %	+ 5,3 %	- 3,4 %

— Évolution de l'Actif Net Réévalué depuis le début de l'année 2022



— Acquisition d'ACAMS – Une opération de *carve-out* primaire



Le 10 mars 2022, Wendel **a finalisé l'acquisition d'ACAMS** (« Association of Certified Anti-Money Laundering Specialists »), **la plus grande organisation au monde dédiée à la lutte contre la criminalité financière.**

Wendel a investi 338 M\$ en fonds propres et détient **environ 98 %** du capital de la société.

- Au cours de ses 20 ans d'histoire, ACAMS a acquis une **connaissance pointue de la criminalité financière internationale et du cadre réglementaire associé** qui permet à ses clients de rester **au fait des obligations en matière de conformité.**
- **La certification CAMS (« Certified Anti-Money Laundering Specialist »), spécialiste certifié en lutte contre le blanchiment d'argent) est considérée comme la référence absolue en matière de certifications** par les institutions, les gouvernements et les régulateurs du monde entier.
- La société sert **des organisations des secteurs public et privé dans 175 juridictions**, essentiellement des **banques** et d'**autres institutions financières** et réalise **40 % de son chiffre d'affaires aux États-Unis.**
- **Sur les douze derniers mois à fin septembre 2021, ACAMS a réalisé un chiffre d'affaires de 83 M\$ et un EBITDA⁽¹⁾ de 18 M\$.**
- **Une entreprise animée par sa mission et en adéquation avec les valeurs de Wendel**
- **ACAMS cadre avec la feuille de route que s'est fixée Wendel en matière de déploiement de capital d'ici à 2024 :**
 - Une société en expansion et résiliente, avec des opportunités de croissance organique et externe
 - Une entreprise leader sur son marché, bénéficiant de barrières solides à l'entrée
 - Un profil de forte génération de flux de trésorerie
 - Une participation contrôlée



(1) Chiffres US GAAP non audités. EBITDA établi selon la méthodologie habituelle de Wendel, incluant l'estimation par Wendel des dépenses d'exploitation nécessaires pour la gestion opérationnelle d'ACAMS sur une base indépendante. L'EBITDA inclut des éléments non récurrents d'environ 2 M\$

— Liquidité importante au 31 mars 2022

Près de 1 Md€ de trésorerie⁽¹⁾ + 750 M€ de ligne de crédit non tirée et à échéance octobre 2024

Coût moyen pondéré
de la dette obligataire :

1,7 %

Maturité moyenne :

7,1 ans

**Liquidité totale :
environ 1,7 Md€⁽¹⁾**

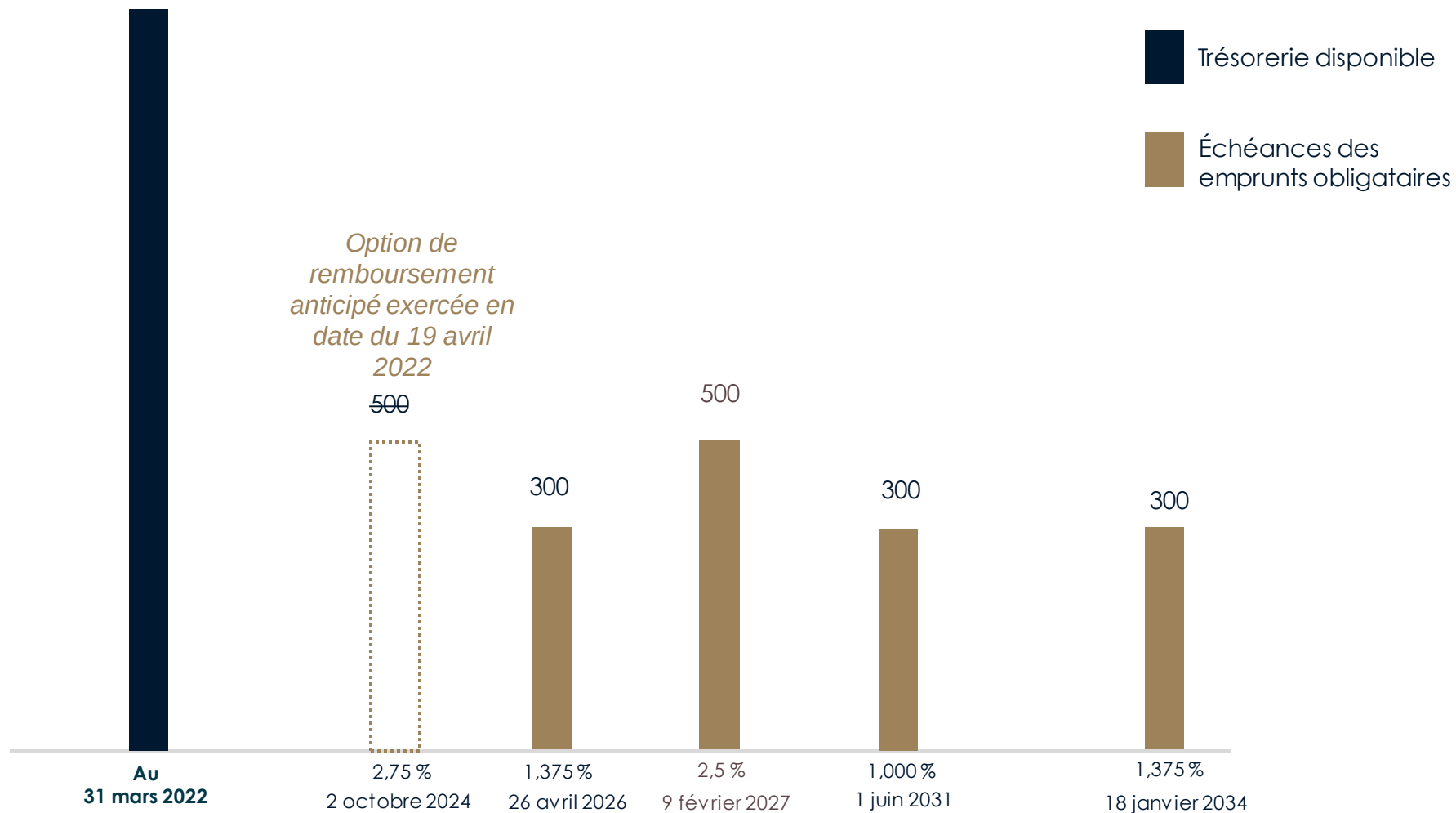
Notation Moody's :

Baa2/perspective stable
depuis le 5 septembre 2018

Notation S&P :

BBB/perspective stable
depuis le 25 janvier 2019

Ratio LTV : 5,8 %



(1) Pro forma de l'exercice de l'option de remboursement anticipé de l'intégralité des obligations à échéance octobre 2024, réalisé le 19 avril 2022. Liquidité totale de 1,7 Md€ au 31 mars 2022, composée de 960 M€ de trésorerie disponible et d'une ligne de crédit (non tirée) de 750 M€

— Premier trimestre 2022 : que faut-il en retenir ?



Bon démarrage de l'année pour l'ensemble des sociétés du portefeuille



Poursuite de l'objectif de redéploiement de notre capital conformément à notre feuille de route 2021-2024, notamment avec l'acquisition d'ACAMS, l'accélération du développement des activités du Wendel Lab et la rotation du portefeuille



Persistance d'incertitudes en lien avec les prix ou la disponibilité des matières premières, les tensions inflationnistes, les confinements en Chine et la situation géopolitique. **Cependant**, les sociétés de notre portefeuille ont déjà démontré leur **capacité d'adaptation** et de génération de marges élevées.



Notre structure financière robuste avec un levier financier relativement modéré au niveau du Groupe et également des sociétés du portefeuille, devrait nous permettre de **poursuivre la mise en œuvre de notre feuille de route** en tirant parti des opportunités d'acquisitions qui découleront probablement de l'environnement volatil actuel.

Feuille de route 2021-2024

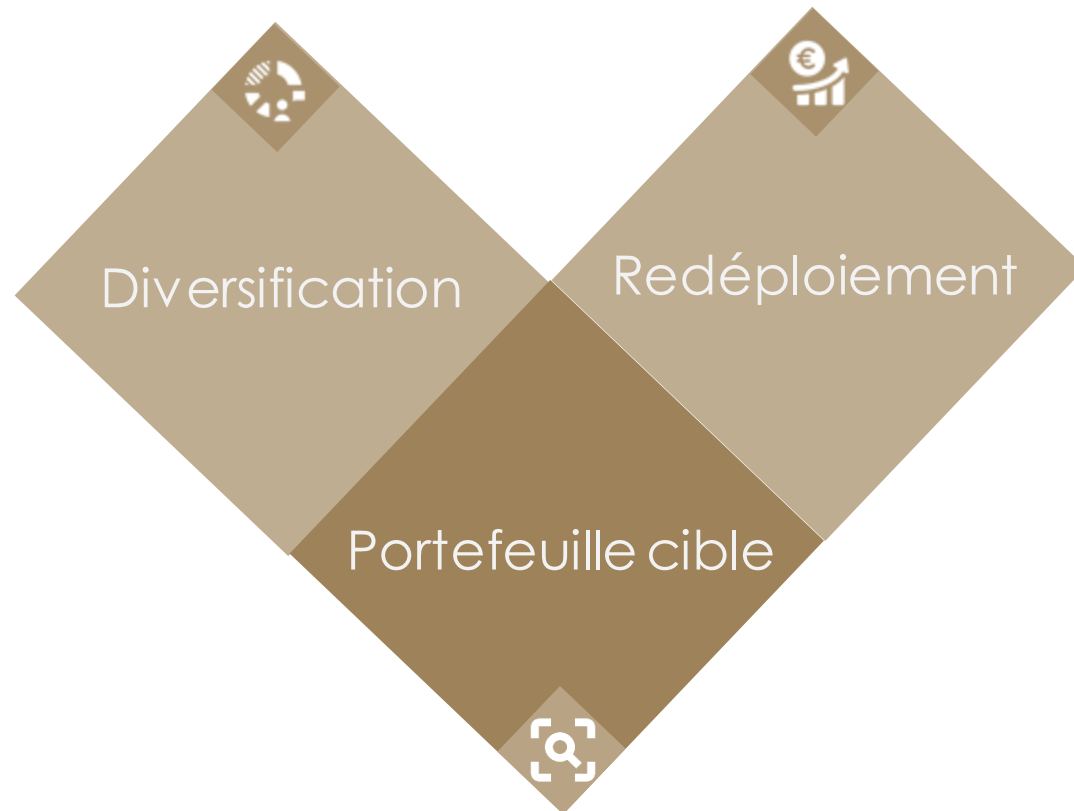
David Darmon, Membre du Directoire



W E N D E L

— Vision et ambition 2024 de Wendel : portefeuille

***Diversification du portefeuille
avec un équilibre entre actifs
cotés et actifs non cotés***

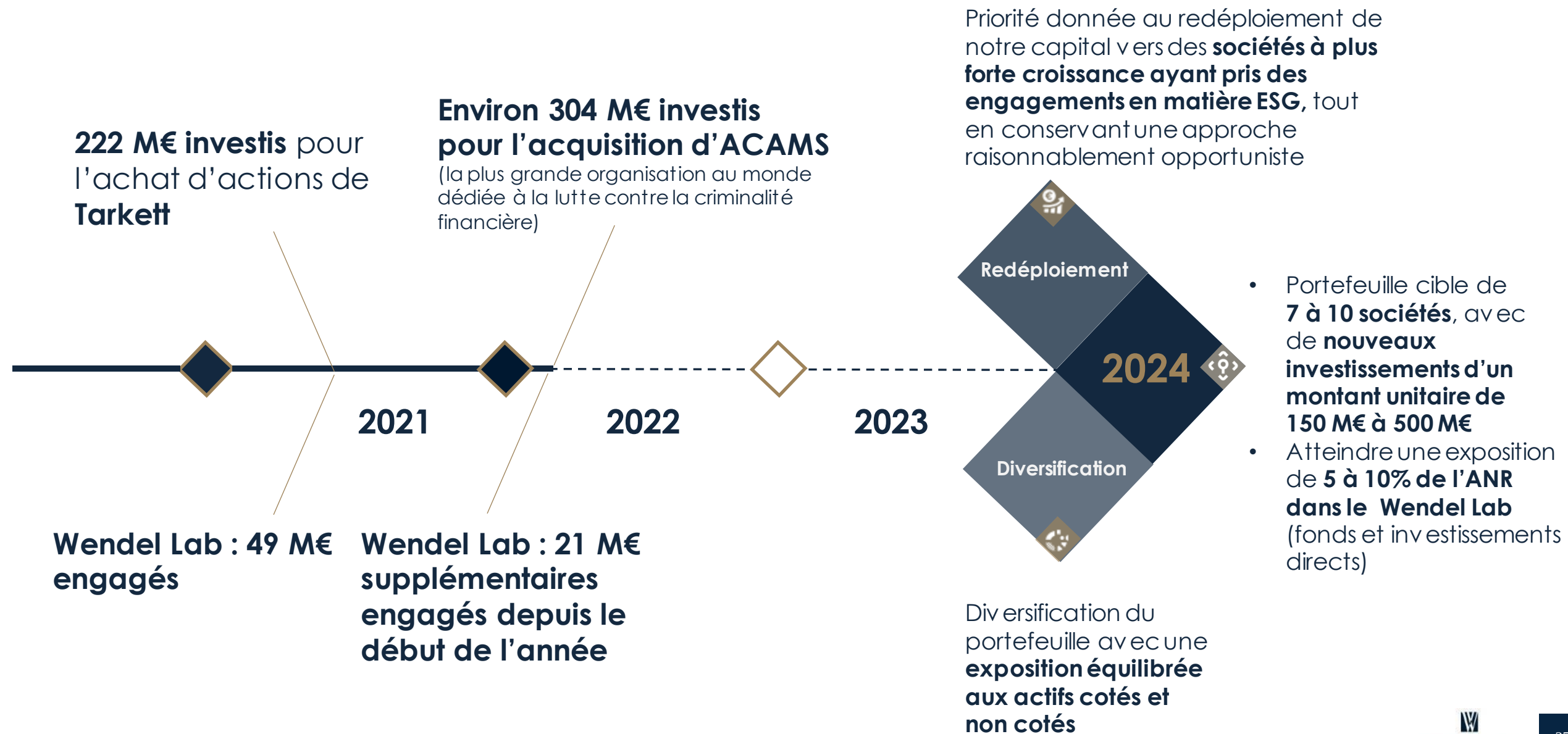


***Redéploiement de
capital généralement
vers des actifs à plus
forte croissance et
soucieux des facteurs
ESG***

***Constitution d'un portefeuille de 7 à 10 sociétés,
avec de nouveaux investissements d'un montant unitaire
compris entre 150 M€ et 500 M€.***

***Wendel envisage également ponctuellement des
investissements sur quelques petits actifs de croissance***

— Portefeuille cible de Wendel en 2024



Mise en œuvre de la feuille de route 2021-2024 de Wendel



Bonnes performances des sociétés du portefeuille



Inclusion de deux nouvelles sociétés au sein du portefeuille
Accélération du développement des activités du Wendel Lab



Progrès réguliers et mesurables sur l'ESG



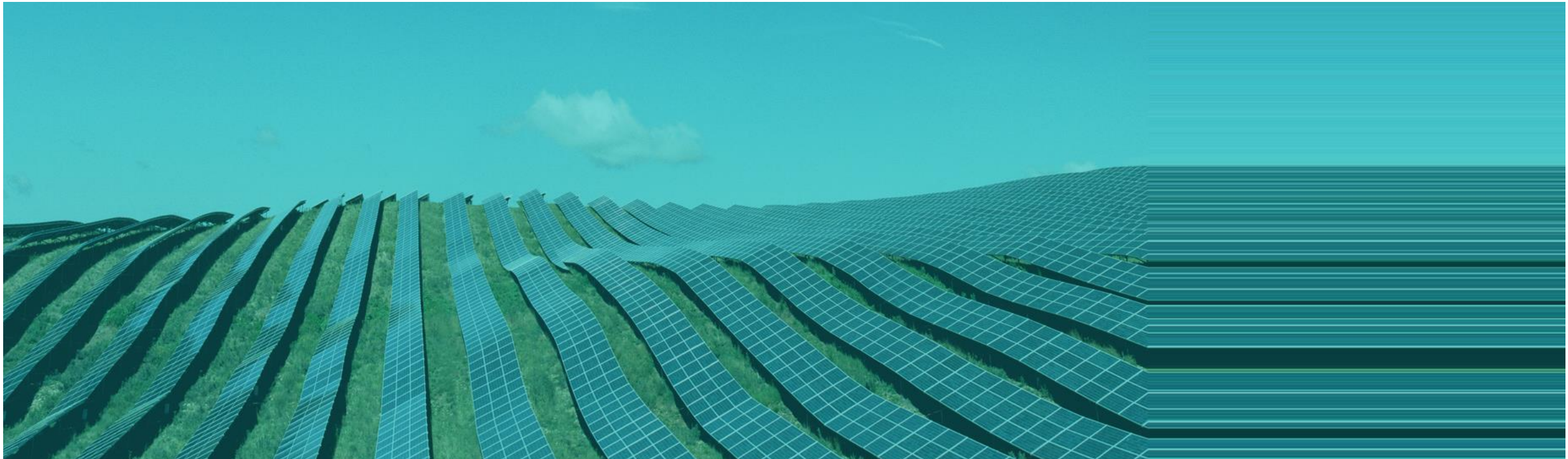
Structure financière solide,
permettant de faire face à des aléas et de saisir des opportunités de croissance



Versement d'un dividende régulier et en croissance au fil des années et réalisation de
rachats d'actions de manière opportuniste

Performance ESG (environnement/social/gouvernance)

Christine Anglade Pirzadeh, Directrice du développement durable et de la communication



W E N D E L

Une performance ESG robuste



Notations ESG solides

Member of
**Dow Jones
Sustainability Indices**
Powered by the S&P Global CSA

*Présence renouvelée dans les
indices Monde et Europe DJSI*

MSCI 

Score AA

 **SUSTAINALYTICS**

Risque négligeable
Présence dans le top 50 des
émetteurs les mieux notés

V.E

58/100
#4 sur son secteur
(juin 2022)

 **CDP**

B-

 **Gaïa
RATING**

75/100



- **Lauréat du Grand Prix de la Transparence 2021** (parmi les entreprises du SBF120 - toutes catégories) et top 3 dans les catégories Charte éthique et information ESG
- **Lauréat du Prix AGEFI** relatif à la diversité dans les organes de Direction

— Renforcement de nos engagements de lutte contre le changement climatique

L'atténuation et l'adaptation au changement climatique au cœur de notre stratégie d'investissement ESG



Analyse des risques et opportunités climatiques au sein du portefeuille, sur la base des recommandations de la TCFD



Critères liés à la gestion du changement climatique conditionnant la part variable de la rémunération du top management de nos sociétés de portefeuille

75%

de nos sociétés contrôlées (et 67% de la totalité de nos sociétés) **se sont engagées à définir une trajectoire de réduction de leurs émissions certifiée par SBTi**



Les investissements dans le secteur du charbon sont prohibés, et les impacts climatiques générés par nos potentielles cibles d'investissement sont systématiquement évalués

— Nos sociétés de portefeuille déploient avec succès leurs feuilles de route et stratégies ESG, et adaptent leur offre de produits

54 %⁽¹⁾ du chiffre d'affaires consolidé de Wendel est généré via des produits et services à valeur ajoutée sociale et/ou environnementale

	% ⁽¹⁾ de ventes associées à des produits et services à valeur ajoutée sociale et/ou environnementale	Accomplissements et temps forts
Bureau Veritas	Offre de services <i>Ligne Verte</i> : 52 %	▪ Médaille de platine Ecovadis ▪ Inclusion dans l'indice CAC40 ESG ▪ Lancement de la plateforme <i>CLARITY</i>
Constantia Flexibles	Offre d'emballages recyclables : 55 %⁽²⁾	▪ Médaille d'or Ecovadis – 5^e fois consécutive ▪ <i>A-list</i> du Carbon Disclosure Project (CDP) ▪ Renforcement de l'offre <i>Ecolutions</i>
Stahl	Solutions à forte teneur en eau – produits éligibles à la taxonomie verte européenne : 57 %	▪ Médaille d'or Ecovadis ▪ Développement de nouvelles solutions à base de carbone renouvelable
Crisis Prevention Institute	Formations promouvant la sécurité et la dignité des personnes : 100 %	▪ Construction et publication d'une feuille de route ESG

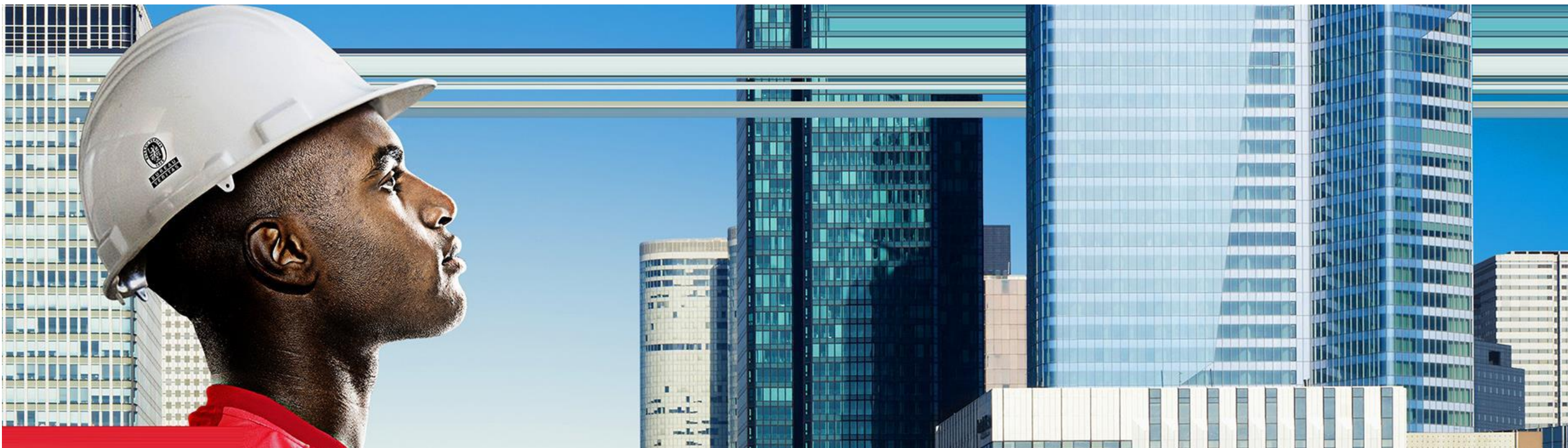
(1) Ce ratio est basé sur la part du revenu de l'entreprise qui est éligible à la taxonomie verte européenne (pour Stahl) ou sur la part de ventes associées à des produits et services qui contribuent à des objectifs de durabilité environnementaux ou sociaux, autres que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique exclusivement.

(2) % estimé des ventes associées à ces produits en 2020.

Gouvernance et rémunération

Jacqueline Tammenoms Bakker

Présidente du Comité de gouvernance et du développement durable



WENDEL

— Le Conseil de surveillance – composition avant l’Assemblée



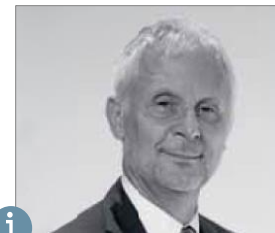
Priscilla de Moustier



Jacqueline Tammenoms Bakker
Présidente du Comité de gouvernance
et du développement durable



Nicolas ver Hulst
Président du Conseil



Gervais Pellissier
Vice-Président
Membre Référent



Guylaine Saucier
Présidente du Comité d'audit,
des risques et de la conformité



Franca Bertagnin Benetton



Bénédicte Coste



Harper Mates
représentant les salariés



François de Mitry



Sophie Tomasi Parise
représentant les salariés



Thomas de Villeneuve



Humbert de Wendel

Renouvellement

Franca Bertagnin Benetton – résolution 6

- membre indépendant
- membre du Comité d'audit, des risques et de la conformité



pour 4 ans

i membre indépendant

— Le Conseil de surveillance – nomination de William D. Torchiana



Nomination



pour **4 ans**

William D. Torchiana – résolution 7

- membre indépendant
- membre du Comité d'audit, des risques et de la conformité
- membre du Comité de gouvernance et du développement durable

Titulaire d'un BA de l'Université de Stanford et d'un Juris Doctor de la faculté de droit de l'Université de Pennsylvanie. William Torchiana a effectué toute sa carrière au sein du cabinet d'avocats Sullivan & Cromwell LLP, qu'il a rejoint en qualité de collaborateur en 1986 et dont il est associé depuis 1995 au sein du département Institutions Financières. Il a également été Managing Partner du bureau de Paris de 2004 à 2018. Il est inscrit aux barreaux de New York et Paris.

Profil :

- Expérience américaine
- Direction générale internationale
- Droit, gouvernance et conformité

Autres mandats et fonctions :

- Administrateur et membre du comité exécutif de l'Hôpital Américain de Paris
- Membre de l'Insurance Policy Advisory Committee (IPAC) de la Réserve Fédérale des États-Unis
- Membre de l'International Bar Association
- Président du Conseil de la fondation américaine de l'American Library de Paris

— Le Conseil de surveillance et les comités – composition après l’Assemblée

Caractéristiques :

- **12** membres dont **2** membres représentant les salariés
- taux d’indépendance de **40 %***
- **5** nationalités
- âge moyen **59 ans**
- ancienneté moyenne **5,3 ans**

Taux de féminisation :

- **40 %** (hors membres représentant les salariés)
- **50 %** (sur l’ensemble des membres)

Comité d’audit, des risques et de la conformité

Gervais Pellissier, **Président**
Franca Bertagnin Benetton
François de Mitry
Jacqueline Tammenoms Bakker
William D. Torchiana
Humbert de Wendel

66,6 % de membres indépendants*

Comité de gouvernance et du développement durable

Jacqueline Tammenoms Bakker, Présidente
Bénédicte Coste
Priscilla de Moustier
Gervais Pellissier
Sophie Tomasi Parise
William D. Torchiana
Thomas de Villeneuve

50 % de membres indépendants*

*Proportions exprimées hors membres représentant les salariés



André François-Poncet
Président du Directoire
depuis le 1^{er} janvier 2018



David Darmon
Membre du Directoire
depuis le 9 septembre 2019



Mandat renouvelé en 2021 pour 4 ans, jusqu'au **6 avril 2025**

Rémunération 2021 du Directoire

pages 125 à 150 du Document d'enregistrement universel 2021

Résolution 11 : Informations générales sur les rémunérations 2021 des mandataires sociaux

Résolution 12 : André François-Poncet, Président du Directoire

Résolution 13 : David Darmon, membre du Directoire

Rémunération fixe et variable 2021 / autres éléments de rémunération et avantages



Application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée en 2021

	André François-Poncet	David Darmon
Rémunération fixe	1 150 000 €	725 476 € ⁽¹⁾
Rémunération variable	1 322 500 €	834 297 €

(1) Rémunération fixe de 770 000 €, effective à compter du 1^{er} avril 2021. Pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2021, application d'un *prorata temporis* sur la base du montant de rémunération fixe annuelle précédemment applicable



Autres éléments / avantages de toute nature, notamment :

- plans d'épargne et de retraite des salariés (sans retraite supplémentaire)
- assurance chômage

— Part variable - Taux d'atteinte des objectifs 2021

	Réalisation	Pondération	Part du variable max.
Objectifs financiers	100%	65%	65%
Objectifs non-financiers	100%	35%	35%
Total			100%

Objectifs financiers (réalisés à 100%) :

Performance de Bureau Veritas : très bonne performance et résilience à la crise sanitaire liée au Covid-19

Performance de Stahl, Constantia, CPI et IHS : solides en termes de croissance organique et de profitabilité⁽¹⁾

Maintien de la notation *Investment Grade* de Wendel: notation restée identique en 2021

Objectifs non-financiers (réalisés à 100%) :

Exécution du plan stratégique 2021-2024

Mise en place d'initiatives permettant la création de valeur

Actions particulières prédéfinies au niveau des sociétés du portefeuille

Feuille de route ESG et conformité

(1) Conformément à la méthodologie applicable, la performance de Cromology n'a pas été prise en compte dans les calculs en raison de sa cession

— Stock-options et actions de performance attribuées en 2021



Application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée en 2021

	André François-Poncet	David Darmon
Stock-options	41 034	24 858
Actions de performance	23 421	14 188

Condition de présence : 4 ans (seuils d'acquisition fixés à 50 % après 2 ans, 75 % après 3 ans et 100 % après 4 ans)

Conditions de performance : observées sur 4 ans

stock-options : stratégie ESG (prise en compte du risque climatique par les filiales contrôlées de Wendel)

actions de performance :

- évolution du TSR : appréciation absolue (25%) et relative par rapport au CACmid60 (50%)
- évolution du dividende (25%)

Politique 2022 de rémunération du Directoire

pages 116 à 124 du Document d'enregistrement universel 2021

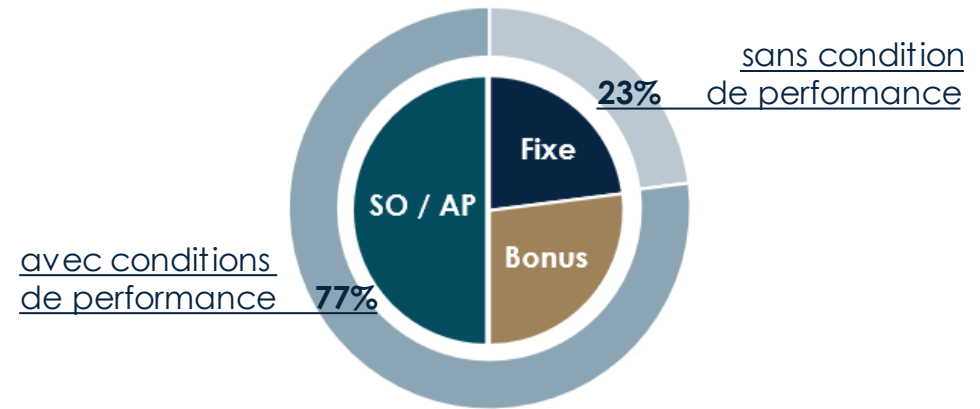
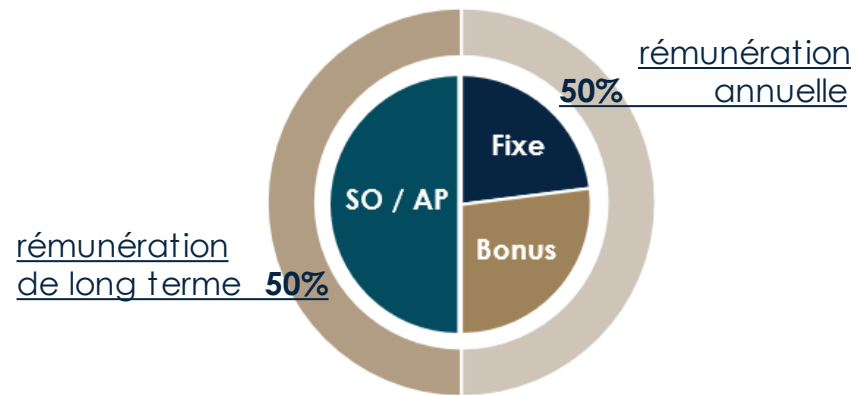
Résolution 8 : Président du Directoire

Résolution 9 : Membre du Directoire

Structure de la rémunération 2022 du Directoire

→ Politique de rémunération 2022 conforme à celle établie en 2021 lors du renouvellement du Directoire

Structure équilibrée et exigeante :



🌱 17,5 % de la rémunération maximum repose sur des critères ESG

— Rémunération fixe et variable 2022 / Autres éléments de rémunération et avantages

Rémunération fixe inchangée

- **1 150 000 €** pour le Président du Directoire
- **770 000 €** pour le membre du Directoire

Rémunération variable inchangée

- maximum **115 %** de la rémunération fixe

Autres éléments de rémunération et avantages de toute nature inchangés, notamment :

- intéressement, plans d'épargne et de retraite des salariés (sans retraite supplémentaire), assurance chômage
- conditions de souscription du co-investissement

Indemnités de départ inchangées

- **18 mois** de rémunération fixe et variable versée, sous réserve de 2 conditions de performance

— Détails concernant la rémunération variable 2022

	Pondération
Objectifs financiers	65%
Performance de Bureau Veritas	20%
Performance de 4 autres sociétés du portefeuille (Constancia , CPI , Stahl , Tarkett)	25%
Maintien de la notation « Investment Grade » de Wendel	20%
Objectifs non-financiers	35%
Exécution du plan stratégique 2021-2024 et initiatives de création de valeur	75%
Ressources humaines /ESG/Conformité	25%
TOTAL	100%

— Attribution 2022 de stock-options et d'actions de performance

Condition de présence de 4 ans inchangée

seuils d'acquisition fixés à 50 % après 2 ans, 75 % après 3 ans et 100 % après 4 ans

Conditions de performance observées sur une période de 4 ans

stock-options : nouvelle condition de performance liée au « S » de l'ESG

au moins 90 % des cadres dirigeants de Wendel doivent avoir suivi une formation ESG chaque année

actions de performance : conditions inchangées

évolution du TSR : appréciation absolue (25%) et relative par rapport au CACmid60 (50%)

évolution du dividende (25%)

Allocation du Directoire inchangée

plafond : **105 %** de la rémunération fixe + variable maximum pour le Président, **95 %** pour le membre du Directoire

proportion identique : **70%** d'actions de performance et **30%** de stock-options

Rémunération du Conseil de surveillance

pages 116, 117, 124, 140, 141 et 151 du Document d'enregistrement universel 2021

Résolution 10 : Politique de rémunération des membres du Conseil

Résolution 14 : Rémunération 2021 de Nicolas ver Hulst, Président du Conseil



Application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée en 2021

Nicolas ver Hulst	Rémunération liée aux réunions	100 000 €
	Rémunération spécifique	250 000 €

— Politique de rémunération 2022 des membres du Conseil de surveillance

Politique inchangée par rapport à 2021

- **Enveloppe : maximum 900 000 €**
- **Montants :**

	Fixe / an	Variable / réunion
Rémunération ordinaire pour participation au Conseil <i>(pour tous les membres sauf le Président)</i>	25 000 €	3 000 €
Rémunération pour participation à un Comité <i>(pour tous les membres des Comités sauf les Présidents)</i>	10 000 €	1 700 €
Rémunération pour la présidence d'un Comité	25 000 €	3 400 €
Rémunération pour le Président du Conseil	52 000 €	6 000 €
Rémunération spécifique du Président du Conseil	250 000 €	-
Rémunération spécifique du Membre Référent	25 000 €	-

Présentation des résolutions

Caroline Bertin Delacour
Secrétaire générale



W E N D E L

	Résolutions AGO / AGE
Exercice 2021	1 à 5
Comptes	
Conventions réglementées	
Gouvernance	
Renouvellement d'un membre du Conseil	6
Nomination d'un membre du Conseil	7
Rémunération (say on pay ex ante)	8 à 10
Rémunération (say on pay ex post)	11 à 14
Autorisations financières	
Programme de rachat	15
Réduction du capital	16
Augmentations du capital	17 à 25
Actionnariat salarié	26 à 28
Modification statutaire	29
Pouvoirs pour formalités	30

1^{ère} résolution

Approbation des comptes individuels

Résultat net : **669,2 M€**

2^{ème} résolution

Approbation des comptes consolidés

Résultat net part du Groupe : **1 046,9 M€**

3^{ème} résolution

Dividende de 3,00 €/action proposé

- > Détachement : 20 juin 2022
- > Mise en paiement : 22 juin 2022

4^{ème} résolution : Conventions avec certains mandataires sociaux

Conventions	Personnes concernées
Co-investissements 2021-2025 Investissements dans Tarkett et Acams Promesses achat/vente avec Wendel Luxembourg	André François-Poncet, David Darmon, Harper Mates, Sophie Tomasi Parise
2018-2021 Investissement complémentaire dans CPI	Harper Mates
Garantie Lettres de garantie Avenant aux lettres de garantie	Membres du Conseil de surveillance Membres du Directoire

5^{ème} résolution : Convention avec Wendel-Participations

Utilisation de la **marque Wendel** pour le fonds de dotation Wendel Cares

6^{ème} résolution

Renouvellement de **Franca Bertagnin Benetton**, membre indépendant

7^{ème} résolution

Nomination de **William D. Torchiana**, membre indépendant



Pour une durée de 4 ans - jusqu'à l'Assemblée 2026

8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} résolutions

Politique de rémunération 2022 des membres
du Directoire et du Conseil de surveillance

11^{ème} résolution

Rapport sur la rémunération 2021 des membres
du Directoire et du Conseil de surveillance

12^{ème}, 13^{ème} et 14^{ème} résolutions

Eléments de la rémunération 2021 d'**André François-
Poncet, David Darmon et Nicolas ver Hulst**

15^{ème} résolution

Rachat d’actions Wendel :

- prix maximal d'achat de **250 €**
- dans la limite de **10%** du capital
- pour **14 mois**

Non utilisable en période d'offre publique

16^{ème} résolution

Réduction du capital social :

- dans la limite de **10 %** du capital par période de 24 mois
- pour **26 mois**

Toute réduction du capital est soumise à l'autorisation préalable du Conseil

Modalités communes

- période de validité de **26 mois**
- toute augmentation de capital est soumise à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance
- délégations non utilisables en période d'offre publique

17^{ème} résolution

Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription

- dans la limite de **40%** du capital

18^{ème} et 19^{ème} résolutions

Emissions avec suppression du droit préférentiel de souscription

- par offre au public et par placement privé
- dans la limite de **10%** du capital

20^{ème} résolution

Fixation du prix de l'émission

- pour les offres au public et les placements privés, flexibilité de calcul du prix dans la limite de **10%** du capital

21^{ème} résolution

Augmentation de la taille de l'émission en cas de demande excédentaire

- pour les émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription, les offres au public et les placements privés
- dans la limite de **15%** de l'émission initiale

22^{ème} résolution

Emission pour la rémunération d'apport de titres, en nature

- dans la limite de **10%** du capital

23^{ème} résolution

Emission dans le cadre d'une offre publique d'échange (OPE)

- dans la limite de **10%** du capital

24^{ème} résolution

Emission par incorporation de réserves, bénéfices, primes

- dans la limite de **50%** du capital

25^{ème} résolution

Plafond

- plafond global de **100%** du capital commun aux émissions des 17^{ème} à 24^{ème} résolutions
- sous-plafond de **10%** du capital commun aux émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription des 18^{ème} à 23^{ème} résolutions

26^{ème} résolution

Augmentation du capital réservée aux adhérents des Plans d'Epargne Groupe

- dans la limite de **150 000 €**
- prix d'émission : décote légale maximum de **30%**
- pour **14 mois**

27^{ème} et 28^{ème} résolutions

Attributions de stock-options et d'actions de performance au bénéfice des mandataires sociaux et salariés

- dans la limite de **1%** du capital
- sous-plafond additionnel pour les mandataires sociaux :
 - limite de **50%** du plafond commun
 - limite de la politique de rémunération
- pour **14 mois**

29^{ème} résolution

Modification de l'article 14 des statuts (délibérations du Conseil)

Autorisation du recours à la consultation écrite des membres du Conseil

30^{ème} résolution
Pouvoirs pour formalités

Rapports des Commissaires aux comptes



W E N D E L

1.	Rapport sur les comptes consolidés de Wendel (Document d'enregistrement universel pages 424-430)
2.	Rapport sur les comptes annuels de Wendel (Document d'enregistrement universel pages 453-456)
3.	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (Document d'enregistrement universel pages 484-489)
4.	Cinq rapports des commissaires aux comptes sur des autorisations à donner au Directoire pour réaliser des opérations sur le capital (Résolutions 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28)

Titre du rapport	Opinion	Justification des appréciations - Points clés de l'audit
Rapport sur les comptes consolidés (<i>Résolution n°2</i>)	Certification sans réserve	- Traitement comptable des acquisitions et cessions de sociétés en portefeuille - Evaluation des écarts d'acquisition - Traitement comptable de la participation dans IHS - Traitement comptable des mécanismes d'association des équipes de direction aux investissements du groupe
Rapport sur les comptes annuels (<i>Résolution n°1</i>)	Certification sans réserve	- Evaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations

► **Nous certifions que les comptes consolidés et annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice.**

Titre du rapport	Observations
Rapport spécial sur les conventions réglementées	▶ Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale ▶ Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé: ▶ Avec André François-Poncet et David Darmon, membres du Directoire, Sophie Tomasi Parise et Harper Mates, membres du Conseil de surveillance, représentant les salariés: deux conventions relatives aux promesses d'achat et de vente avec Wendel Luxembourg et au Co-investissement dans Tarkett ▶ Avec Harper Mates: une convention relative au Co-investissement complémentaire dans CPI ▶ Avec les membres du Conseil de surveillance: une convention relative aux lettres de garantie ▶ Avec les membres du Directoire: une convention relative à un avenant pour les lettres de garantie ▶ Conventions autorisées et conclues depuis la clôture de l'exercice écoulé: ▶ Avec Wendel-Participations: Conventions sur l'utilisation de la marque Wendel et avenant au contrat de licence de marque ▶ Avec André François-Poncet, David Darmon, Sophie Tomasi Parise et Harper Mates: une convention relative au Co-investissement dans Acams ▶ Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale ▶ Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé ▶ Avec Wendel-Participations: une convention de prestation de services en matière de lutte contre la corruption et de reporting fiscal pays par pays ▶ Avec André François-Poncet, David Darmon, Sophie Tomasi Parise et Harper Mates: des conventions relatives aux Co-investissements 2011-2012, 2013-2017, 2018-2021 ▶ Avec David Darmon: une convention relative à son contrat de travail ▶ Conventions approuvées au cours de l'exercice écoulé ▶ Avec Wendel-Participations: trois conventions sur l'utilisation de la marque « Wendel », sur les prestations d'assistance administrative et sur la location de locaux ▶ Avec André François-Poncet, David Darmon, Sophie Tomasi Parise et Harper Mates: une convention sur les principes de Co-investissements 2021-2025

Résolution	Objet	Durée de l'autorisation consentie au Directoire	Modalités
N°16	Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions	26 mois	▶ Dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois
N°26	Emission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	14 mois	▶ Le montant nominal maximum de l'augmentation du capital susceptible d'être réalisée, immédiatement ou à terme, ne pourra excéder 150 000 euros
N°27	Autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions	14 mois	▶ Le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises ou souscrites par l'exercice des options attribuées ne pourra être supérieur à 1 % du capital social existant au jour de l'attribution ▶ Le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises ou souscrites par l'exercice des options attribuées aux membres du Directoire ne pourra excéder la moitié du plafond mentionné au paragraphe précédent
N°28	Autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre	14 mois	▶ Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 1% du capital social ▶ Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées aux membres du Directoire ne pourra excéder la moitié du plafond mentionné au paragraphe précédent

Résolution	Objet	Durée de l'autorisation consentie au Directoire	Modalités
N°17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25	Emission d'actions ou de valeurs mobilières avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	▶ 26 mois	▶ Dans la limite de 40% du capital social au moment de l'émission (N°17) ▶ Dans la limite de 10% du capital social au moment de l'émission (N°18) ▶ Dans la limite de 10% du capital social au moment de l'émission, sur une période de 12 mois (N°19) ▶ Dans la limite légale annuelle de 10% du capital social (N°20) ▶ Le plafond global et le sous plafond tenant compte du nombre supplémentaire de titres à créer au titre des 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} résolutions (N°21) ▶ Dans la limite de 10% du capital social (N°22) ▶ Dans la limite de 10% du capital social (N°23) ▶ Ne pourra excéder le plafond de 100% du capital au titre des 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}, 22^{ème}, 23^{ème} et 24^{ème} (N°25)

▶ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités des opérations proposées et sur les informations données dans le rapport du Directoire.

Questions / Réponses



W E N D E L

Vote des résolutions

Caroline Bertin Delacour
Secrétaire générale



W E N D E L

Approbation des comptes individuels de l'exercice 2021

- résultat net : 669,2 M€

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021

- résultat net part du Groupe : 1 046,9 M€

Affectation du résultat, fixation et mise en distribution du dividende

- dividende : 3 € par action
- date de détachement : 20 juin 2022
- date de paiement : 22 juin 2022

Approbation de conventions réglementées avec certains mandataires sociaux

- André François-Poncet, Président du Directoire
- David Darmon, membre du Directoire
- Harper Mates, membre du Conseil de surveillance représentant les salariés
- Sophie Tomasi Parise, membre du Conseil de surveillance représentant les salariés
- les membres du Conseil de surveillance

Approbation d'une convention réglementée avec Wendel-Participations SE

Renouvellement du mandat de Franca Bertagnin Benetton au Conseil de surveillance

- durée : 4 ans



Nomination de William D. Torchiana au Conseil de surveillance

- durée : 4 ans



Approbation des éléments de la politique de rémunération 2022 attribuables au Président du Directoire

Approbation des éléments de la politique de rémunération 2022 attribuables au membre du Directoire

Approbation des éléments de la politique de rémunération 2022 attribuables aux membres du Conseil de surveillance

Approbation des informations relatives à la rémunération précédemment versée aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance (rapport sur les rémunérations)

Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à André François-Poncet, Président du Directoire

Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à David Darmon, membre du Directoire

Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Nicolas ver Hulst, Président du Conseil de surveillance

Autorisation donnée au Directoire en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions

- plafond : 10% du capital social
- prix maximum d'achat : 250 € par action
- durée : 14 mois

Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

- plafond : 10% du capital social par périodes de 24 mois
- durée : 26 mois

Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription

- plafond : 40% du capital social (s'impute sur le plafond global de la résolution n°25)
- durée : 26 mois

Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public

- plafond : 10% du capital social (s'impute sur le plafond global et le sous-plafond de la résolution n°25)
- durée : 26 mois

Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé)

- plafond : 10% du capital social sur 12 mois (s'impute sur le plafond global et le sous-plafond de la résolution n°25)
- durée : 26 mois

Autorisation consentie au Directoire à l'effet de fixer le prix d'émission des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital émises avec suppression du droit préférentiel de souscription

- application aux émissions des résolutions n°18 et 19
- plafond : 10% du capital social sur 12 mois (s'impute sur le plafond global et le sous-plafond de la résolution n°25)
- durée : 26 mois

Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres en cas de demande excédentaire avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription

- application aux émissions des résolutions n°17, 18, 19 et 20
- plafond : 15% de l'émission initiale (s'impute sur le plafond global et le sous-plafond de la résolution n°25)
- durée : 26 mois

Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription en vue de rémunérer des apports de titres, en nature

- plafond : 10% du capital social (s'impute sur le plafond global et le sous-plafond de la résolution n°25)
- durée : 26 mois

Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre publique d'échange

- plafond : 10% du capital social (s'impute sur le plafond global et le sous-plafond de la résolution n°25)
- durée : 26 mois

Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres

- plafond : 50% du capital social (s'impute sur le plafond global de la résolution n°25)
- durée : 26 mois

Plafond global des augmentations de capital

- plafond global : 100% du capital social
- sous-plafond en cas de suppression du droit préférentiel de souscription : 10% du capital social
- durée : 26 mois

Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents du Plan d'Epargne Groupe et du Plan d'Epargne Groupe International

- plafond : 150 000 €
- durée : 14 mois

Autorisation donnée au Directoire à l'effet de consentir, au bénéfice des dirigeants mandataires sociaux et des salariés, des options d'achat d'actions ou de souscription d'actions

- plafond : 1% du capital (commun avec la résolution n°28)
- sous-plafond spécifique pour les membres du Directoire
- durée : 14 mois

Autorisation donnée au Directoire à l'effet de procéder à une attribution gratuite d'actions, au bénéfice des dirigeants mandataires sociaux et des salariés

- plafond : 1% du capital (commun avec la résolution n°27)
- sous-plafond spécifique pour les membres du Directoire
- durée : 14 mois

Modification de l'article 14 des statuts (délibérations du Conseil)

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités



W E N D E L

Pour plus d'informations, rendez vous sur
www.wendelgroup.com

in

